

gne vit dans une lutte perpétuelle, voyant chaque jour s'éloigner davantage l'ère de paix et de bonheur que je désire si ardemment. Si les ennemis de son bonheur étaient des étrangers, alors je serais le premier à les combattre, à la tête de ses soldats qui sont aussi braves qu'endurcis à la fatigue ; mais tous ceux qui avec l'épée, la plume, la parole, aggravent et perpétuent les maux de la nation sont Espagnols. Tous invoquent le doux nom de la patrie ; tous combattent et s'agitent pour son bien ; et au milieu du bruit du combat, au milieu de la clameur confuse, étourdissante, contradictoire des partis, au milieu de toutes les manifestations opposées de l'opinion publique. Il est impossible d'affirmer quelle est la vraie, et plus impossible encore de trouver le remède à de semblables maux.

« Je l'ai cherché avidement dans les limites de la loi, et je ne l'ai pas trouvé.—Qui a promis d'observer la loi ne peut le chercher en dehors de la loi.

« Personne n'attribuera à une faiblesse de cœur ma résolution.

« Il n'est pas de péril qui me déciderait à déposer la couronne, si je croyais qu'elle restât sur ma tête pour le bien des Espagnols : mon esprit n'a été nullement troublé par le péril que court mon auguste épouse, qui, dans ce moment solennel, se joint à moi pour exprimer le vif désir que l'on pardonne aux auteurs de cet attentat.

« Mais j'ai la très ferme conviction que mes efforts seront stériles et mes intentions irréalisables.

« Telles sont, messieurs les députés, les raisons qui me décident à restituer à la nation espagnols, et en son nom, à vous, la couronne qui m'a été offerte par un vote national ; je fais cette abdication pour moi, mes enfants et leur descendance.

« Soyez assurés qu'en abandonnant la couronne, je n'abandonne pas l'amour de cette Espagne aussi noble que malheureuse et que je n'emporte d'autre regret que celui de n'avoir pu lui procurer tous les biens que mon cœur désirait loyalement pour elle. »

« Palais de Madrid, 11 février 1873. »

AMÉDÉE.

Le président des cortès, a fait, à cette lettre, une réponse soumise : il y était bien forcé. Il semble, néanmoins, que le ton de cette réponse laisse percer une joie secrète, ce qui est du reste, assez naturel, le président des cortès étant espagnol, et le roi Amédée italien pur sang. On aurait pu croire que cette abdication ferait les affaires des carlistes, et leur fournirait l'occasion de franchir, du coup, le seuil du pouvoir à la porte duquel ils frappent depuis si longtemps. Mais il n'en est rien arrivé et, malgré tout, les carlistes font peu de progrès. Quant aux partisans d'Alphonse, ils ne font pas le moindre mouvement. Est-ce une raison de présumer que la république va durer ? Nous ne le croyons pas. L'Espagne n'est pas plus que la France, un pays où la république puisse vivre en paix. Ce gouvernement, peut-être le plus raisonnable de tous, a besoin, par cela même, d'un grand fonds de raison chez les administrateurs et surtout chez les administrés : les fortes passions lui sont fatales et, pour la plupart des peuples de l'Europe, la république peut, du jour au lendemain, se changer en commune. Pour prévenir ce résultat, il n'y a qu'un moyen, c'est de faire de la république un gouvernement aussi monarchique qu'une royauté. La France en fait l'expérience en ce moment. Car pour celui qui veut tenir un peu moins compte de la valeur conventionnelle des mots, et former son jugement d'après les faits, il est bien difficile de dire la différence qui existe entre le gouvernement de M. Thiers et celui de Napoléon III. Il y a eu un changement d'hommes, un remaniement de fonctionnaires et voilà tout. Quant à croire que c'est le peuple qui gouverne directement par les membres de l'Assemblée : tout cela n'est que dans les mots. M. Thiers le sait bien lui-même, et il n'est pas sans s'apercevoir de la faiblesse du gouvernement républicain en pratique. Aussi ne se presse-t-il pas de reconnaître la république espagnole. « J'ai peur aurait-il dit à quelqu'un qui lui parlait de cette république, sœur cadette de la république française, j'ai peur de cette sœur là ne nuise à l'établissement de son aînée ? » Il aurait pu ajouter « sans réussir à s'établir elle-même. » M. Thiers n'est pas seulement le premier magistrat de la république, c'est encore le premier penseur de la France, et ses paroles valent la peine d'être méditées. Tant qu'il vivra, il est présumable que la république se maintiendra, mais nous ne croyons pas qu'elle survive à son président. Et attendant, le paiement de l'indemnité se fait très promptement et l'on espère qu'en septembre prochain, tout le territoire français sera évacué. Ce sera tout à l'honneur

de M. Thiers, et aussi à l'honneur du souverain qui avait placé la France si haut dans l'estime des nations, que, même les malheurs épouvantables qu'elle a subis, n'ont pas pu épuiser ses ressources et tuer son crédit.

La question de l'Afghanistan entre l'Angleterre et la Russie, en est à peu près au même point, et est en voie de se résoudre par la diplomatie : c'est plus moderne et moins dangereux.

Nous avons, en terminant notre revue, à enregistrer le décès du rév. Jos. Honoré Routhier, curé de St. Joseph de Lévis : arrivé le 11 février. M. Routhier n'était âgé que de 57 ans. Il a commencé sa carrière sacerdotale au vicariat de St. Roch. Il fut ensuite transféré à la cure des Grondines, et desservit plus tard la paroisse de Kamouraska. A l'époque de sa mort, il y avait un grand nombre d'années qu'il était curé de St. Joseph. Il était remarqué parmi ses confrères pour son riche caractère, et pour son remarquable talent d'orateur. Il a été le fondateur du couvent de St. Joseph de Lévis.

L'association des instituteurs de Québec a aussi perdu un de ses plus anciens et de ses plus respectables membres, dans la personne de M. Antoine Légaré, décédé à St. Roch de Québec, le 7 mars, à l'âge de 73 ans. M. Légaré est l'un des pionniers de l'instruction au Canada et il a constamment employé son énergie et ses talents remarquables, pendant sa longue carrière, à promouvoir à cette grande et noble cause. Il était le doyen des instituteurs du district, et le cinquantième anniversaire de son entrée dans l'enseignement avait été célébré l'été dernier, en séance publique, à l'école normale-Laval. Il est mort plein de jours et avec la conscience d'avoir dignement rempli sa tâche.

Un des membres les plus distingués du Séminaire de Québec, M. l'abbé Charles-Honoré Laverdière, vient aussi d'être enlevé à cette institution. M. Laverdière était bien connu dans ce pays, et même à l'étranger, par les nombreux travaux historiques auxquels il a pris part. « Il est en effet considérable, — dit une notice à laquelle nous empruntons ces détails —, le catalogue des ouvrages qu'il a publiés, ou dont il a surveillé l'impression : les *Relations des Jésuites*, trois volumes compactes grand in-oct. de plusieurs centaines de pages ; les *Œuvres de Champlain*, deux in-quarto, précédés d'une préface et d'une notice biographique du fondateur de Québec ; le *Journal des Jésuites*, œuvre de 861 pages ; le *Cours d'Histoire du Canada* à l'usage des maisons d'éducation ; plusieurs poëtes oucales entre autres : *Notre-Dame de Recourance de Québec* ; *A la Mémoire du R. P. Ennemond Massé S. J.*, plusieurs livres de chant, entre autres, le *Chansonnier des Collèges*, les *Cantiques à l'usage des Maisons d'éducation* « trois éditions des *Chants Liturgiques, Rituel Romain*. La dernière œuvre qu'il espérait pouvoir livrer bientôt à la publicité, est le *Paroissien Noté*, œuvre destinée à populariser au milieu de nous le chant de nos églises.

Ce qu'il a fallu de travaux et de veilles, ce qu'il a fallu de patience et de recherches, pour donner à toutes ces publications leur valeur réelle, c'est-à-dire une exactitude scrupuleuse, ceux-là seuls le savent qui ont vécu dans l'intimité de M. Laverdière. Pour éclaircir une question historique, un fait, une simple date, la véritable orthographe d'un mot, les heures lui paraissent peu de chose et il ne les comptait pas. Une seule note, mise au bas d'une des pages des œuvres de Champlain, lui a quelquefois valu plus d'une journée de travail. A l'impatience de ces amis qui auraient voulu peut-être hâter sa sage lenteur, il semblait répondre ce que le poëte disait à ceux qui lui demandaient de mettre moins de temps à la composition de ses poëmes : mes lecteurs ne s'informeront pas des instants que mes œuvres m'auront coûtés, mais ils apprécieront leur valeur.

Il ne se trompait pas et de son vivant même, M. Laverdière s'est vu entouré de l'estime et de la confiance de tous ces écrivains qui ont élevé à notre histoire de si précieux monuments. Pour ne citer qu'un des plus illustres, M. Ferland le consultait volontiers et déférait souvent à ses jugements. La table des *Relations des Jésuites* est à elle seule, disait M. Ferland, un travail extrêmement utile, et me rappelle l'infatigable patience des Bénédictins. Qu'aurait-il dit des notes si nombreuses et si intéressantes, attachées aux *Œuvres de Champlain* ?

M. Laverdière sera extrêmement regretté par toute la population de notre ville où sa science lui avait fait tant d'obligés et son bon cœur tant d'amis sincèrement attachés. M. Laverdière n'avait pas encore 47 ans. Il était né au Château-Richer, le 23 octobre 1826. Il fut ordonné prêtre en 1851 et agrégé, en 1855, au séminaire de Québec où s'est écoulée toute sa vie sacerdotale si laborieuse et si bien remplie.

Nous apprenions aussi, vers la même date, la mort du Dr.